tenue sous la présidence de Monsieur Bouchardon, assisté(e)

de Monsieur Terras et Monsieur Louvel, Conseillers

En présence de Monsieur Grondin, Rapporteur public

Madame Lecompte, Greffière

09 heures 15

01) **DOSSIER N° 2605181** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Frédéric Terras**

Titre de l'affaire Demande d'annuler l'arrêté du 23 février 2026 par lequel le préfet des Côtes-d'Armor a mis fin à son droit au maintien sur le territoire national et lui a retiré son attestation de demande d'asile, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de la République Démocratique du Congo et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de deux ans

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LEBUGHE MANGAI José (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	

02) **DOSSIER N° 2607303** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Laurent Bouchardon**

Titre de l'affaire OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 14 août 2026 par lequel le préfet du Morbihan a rejeté sa demande de titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Congo

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître NIANG Cheikhou (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	

09 heures 15

03) **DOSSIER N° 2604767** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 11 mars 2026 par lequel le préfet du Finistère l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Pérou et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an avec obligation de remettre son passeport aux services de la gendarmerie nationale de Brest et de s'y présenter une fois par semaine

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître NOHE-THOMAS Margot (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

04) **DOSSIER N° 2604925** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Frédéric Terras**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 5 juin 2026 du préfet du Finistère l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant l'Angola comme pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître ROCHARD Mathieu
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

05) **DOSSIER N° 2604927** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Frédéric Terras**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 5 juin 2026 du préfet du Finistère l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant l'Angola comme pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître ROCHARD Mathieu
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

09 heures 15

06) **DOSSIER N° 2607299** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Laurent Bouchardon**

Titre de l'affaire OQTF : demande d'annuler la décision implicite par laquelle le préfet du Finistère a refusé d'abroger l'arrêté du 5 mai 2025 portant rejet de sa demande de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et désignation de l'Algérie comme pays de destination duquel s'effectuerait l'exécution forcée de cette mesure, ainsi que cet arrêté

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître ROCHARD Mathieu
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

07) **DOSSIER N° 2607304** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Laurent Bouchardon**

Titre de l'affaire OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 4 juin 2026 par lequel le préfet des Côtes-d'Armor a rejeté sa demande de titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Congo

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître DOLLE Sébastien
Défendeur	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	

08) **DOSSIER N° 2604538** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 3 février 2026 du préfet des Côtes-d'Armor lui rejetant sa demande de titre de séjour, l'obligeant à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant la République démocratique du Congo comme pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée de deux ans

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LE STRAT Gaëlle
Défendeur	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	

09 heures 15

09) **DOSSIER N° 2604808** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 3 septembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté sa demande d'admission au séjour et l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Maroc et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an avec signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître LE STRAT Gaëlle
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

10) **DOSSIER N° 2604809** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 3 septembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté sa demande d'admission au séjour et l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Maroc et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an avec signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LE STRAT Gaëlle
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

11) **DOSSIER N° 2605430** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Frédéric Terras**

Titre de l'affaire OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 23 juin 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté sa demande de titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de la Guinée et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de deux ans

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SELARL BAUDET KIBGE AVOCATS ASSOCIÉS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

09 heures 15

12) **DOSSIER N° 2605202** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Frédéric Terras**

Titre de l'affaire Demande d'annuler l'arrêté du 12 mars 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté sa demande d'admission au séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Cameroun et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître SALIN Frédéric
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

13) **DOSSIER N° 2607295** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Laurent Bouchardon**

Titre de l'affaire OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 21 août 2026 par lequel le préfet du Morbihan a rejeté sa demande de renouvellement de titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Mali

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	

14) **DOSSIER N° 2604531** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 27 mai 2026 du préfet de la Loire Atlantique l'obligeant à quitter le territoire français sans délai, fixant la Géorgie comme pays de destination et lui interdisant le retour en France pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître JEANMOUGIN Félix (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

09 heures 15

15) **DOSSIER N° 2604015** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 26 juin 2024 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de la Géorgie et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître PERES Gwendoline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	

16) **DOSSIER N° 2604016** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 26 juin 2024 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de la Géorgie et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître PERES Gwendoline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	

Arrêté le 06/11/2026

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Bouchardon, assisté(e)

de Monsieur Terras et Monsieur Louvel, Conseillers

En présence de Monsieur Grondin, Rapporteur public

Madame Lecompte, Greffière

10 heures 15

01) **DOSSIER N° 2507820** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire demandent d'annuler l'arrêté n° PC05610624Y0024 du 29 juillet 2025 par lequel le maire de la commune de Larmor-Baden a accordé un permis de construire à la SNC Larmor Baden Le Hameau des Fontaines pour la construction de 7 maisons individuelles et de 87 logements collectifs comprenant une salle polyvalente et 2 cellules commerciales sur un terrain situé Place de l'Eglise

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE AGENCE J. GAUTER ET COMPAGNIE	Maître BRUSQ Thomas (Cour)
	SCI SEFA	Maître BRUSQ Thomas (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LARMOR BADEN	
	SNC LARMOR BADEN LE HAMEAU DES FONTAINES	CABINET D'AVOCATS FRECHE & ASSOCIES

10 heures 15

02) **DOSSIER N° 2600504** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire Demande d'annuler l'arrêté n° PC05610624Y0024 du 29 juillet 2025 par lequel le maire de la commune de Larmor Baden a accordé un permis de construire valant division et démolition pour la construction de 87 logements collectifs comprenant une salle polyvalente et 2 cellules commerciales et 7 maisons individuelles sur un terrain situé Place de L'église, ainsi que la décision du 20 novembre 2025 portant rejet du recours gracieux

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DU CHEMIN DE LA FONTAINE	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur BEVIERE Edmond	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur BOYCE Michel	Maître DUBREUIL Thomas
	LA SCI LBLB	Maître DUBREUIL Thomas
Intervenant	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas

	Nom des parties	Représentants des parties
Intervenant	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Madame	Maître DUBREUIL Thomas
	Monsieur et Madame	Maître DUBREUIL Thomas
Défendeur	COMMUNE DE LARMOR BADEN	
	SOCIETE LARMOR BADEN LE HAMEAU DES FONTAINES	CABINET D'AVOCATS FRECHE & ASSOCIES

03) **DOSSIER N° 2305496** **RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire Demande d'annuler l'arrêté n° PC05625123Y0003 du 14 avril 2023 par lequel le maire de la commune de Theix-Noyalo a accordé un permis de construire en vue de la réhabilitation d'une longère sur un terrain

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître MATEL Pierre-Yves
Défendeur	COMMUNE DE THEIX-NOYALO	
	Monsieur	P & A

10 heures 15

04) **DOSSIER N° 2401758** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Frédéric Terras**

Titre de l'affaire Demande d'annuler le certificat d'urbanisme n° CU3529924A0030 du 15 février 2024 par lequel le maire de la commune de Saint-Méloir-des-Ondes a certifié que le terrain, cadastré section Z n° 322, ne pouvait pas être utilisé en vue de l'installation d'un pylône de radiophonie

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL MEDIA BONHEUR	SOCIETE D'AVOCATS KOVALEX
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-MELOIR-DES-ONDES	CABINET D'AVOCATS COUDRAY

05) **DOSSIER N° 2305555** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire Demandent de condamner la commune de Pénestin à les indemniser des préjudices subis en raison des erreurs commises dans la délivrance d'informations erronées concernant la constructibilité du terrain, cadastré section YH n° 879, situé 205 impasse de Penn Palud

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	CABINET D'AVOCATS COUDRAY
	Madame	CABINET D'AVOCATS COUDRAY
Défendeur	COMMUNE DE PENESTIN	SELARL ARES (Cour)

06) **DOSSIER N° 2305454** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire Demande d'annuler l'arrêté n° DP05600823Y0046 du 2 mai 2023 par lequel le maire de la commune de Baden s'est opposé à la déclaration préalable présentée pour l'édification d'un pylône de télécommunication sur un terrain situé route de Port Blanc lieudit Kerilio

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS TOWEO	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS
Défendeur	COMMUNE DE BADEN	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP

10 heures 15

07) **DOSSIER N° 2304494** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire Demande d'annuler la décision du 20 juin 2023 par laquelle le directeur de l'établissement culturel des Champs Libres a décidé de procéder à son exclusion de l'établissement pour une durée de 3 mois en vertu du règlement et en raison de son comportement

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître GOVEN Titouan (Cour)
Défendeur	RENNES METROPOLE	

Arrêté le 06/11/2026

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Bouchardon, assisté(e)

de Monsieur Terras et Monsieur Louvel, Conseillers

En présence de Monsieur Grondin, Rapporteur public

Madame Lecompte, Greffière

11 heures 30

01) **DOSSIER N° 2507443** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire Demande d'annuler la décision implicite du ministre du travail confirmant la décision de refus de licenciement pour insuffisance professionnelle de l'inspectrice du travail d'Ille-et-Vilaine du 5 mars 2025, ainsi que la décision de refus d'autorisation de licenciement du 5 mars 2025

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION UNIS CITE	Maître CONRATTE ANNE-SOPHIE (Cour)
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	
	Madame	
Observateur	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	

02) **DOSSIER N° 2503979** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire Demande d'annuler la décision du 10 octobre 2024 par laquelle l'inspectrice du travail du Finistère a autorisé le licenciement d'un salarié exerçant le mandat de membre suppléant du comité économique et social, ainsi que la décision implicite de la ministre du travail rejetant son recours hiérarchique

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	
	SAS GUILVEZ	CABINET D'AVOCATS MAZE CALVEZ & ASSOCIES
Observateur	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	

11 heures 30

03) **DOSSIER N° 2304270** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Tual Louvel**

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision et l'arrêté du 17 juillet 2023 du maire de Langoat portant fermeture immédiate des cinq gites de l'établissement situé au 1, rue des étangs à Langoat

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître BLEVIN Pierre-Alexis (Cour)
	SARL KRITER 5	Maître BLEVIN Pierre-Alexis (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LANGOAT	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP

04) **DOSSIER N° 2305570** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Frédéric Terras**

Titre de l'affaire Demandent d'annuler l'arrêté n° DP0292392300033 du 11 avril 2023 par lequel la maire de la commune de Roscoff ne s'est pas opposée à la déclaration préalable présentée pour le ravalement des façades d'uu bâtiment sur un terrain situé 5 rue Amiral Courbet

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	Maître LECLERCQ Vincent
Défendeur	COMMUNE DE ROSCOFF	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
	AGENCE DE KREISKER	

05) **DOSSIER N° 2500128** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Frédéric Terras**

Titre de l'affaire Demande d'annuler les arrêtés n° PA0292512400001 du 9 août 2024, PA029251240001M01 du 17 avril 2025 et PA029251240001M03 du 16 septembre 2025 lesquels la maire de la commune de Saint-Jean-du-Doigt a accordé un permis d'aménager un lotissement comportant 6 lots sur un terrain situé rue Saint Mériade

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître COLAS Adrien (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
	Monsieur et Madame	Maître HALNA DU FRETAY Laure

11 heures 30

06) **DOSSIER N° 2401737** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Frédéric Terras**

Titre de l'affaire Demandent d'annuler l'arrêté n° PC292362300068 du 30 janvier 2024 par lequel le maire de la commune de Riec-sur-Bélon a refusé d'accorder un permis de construire en vue de la rénovation de la maison d'habitation située 4 Pont du Guilly, comprenant la mise aux normes de l'assainissement, la modification du toit de l'appentis, la transformation de 3 fenêtres en portes-fenêtres, la création d'un accès et d'un portail ainsi que de clôtures anti-bruit et de murs de pierres

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Monsieur
	Madame	Madame
Défendeur	COMMUNE DE RIEC-SUR-BELON	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR

07) **DOSSIER N° 2400653** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Frédéric Terras**

Titre de l'affaire Demande d'annuler la décision implicite de rejet née du silence observé par le maire de la commune de Fouesnant sur sa demande du 4 octobre 2023 tendant à ce que soit dressé un procès-verbal d'infraction concernant la réalisation de travaux sans autorisation sur les parcelles, cadastrées section H n° 1748, 1747, 1601, 421, 1599, 166, 1684, 1596, 794 et 1598, situées 113 Hent Cleut Rouz

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE D	
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
Observateur	COMMUNE DE FOUESNANT	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR

08) **DOSSIER N° 2402258** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Frédéric Terras**

Titre de l'affaire demande l'indemnisation des préjudices subis suite à l'accident de la circulation du 26 janvier 2024 dont il a été victime

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	COMMUNE DE QUIMPER	

Arrêté le 06/11/2026

Le président du tribunal